

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie: 5279 Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Optique

Autres

(106168)

Matricule : Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

BEN DANNIA MED

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066-553641 Total des frais engagés : 150 + 590 DH 329 DHS

Total : 1079 DH

Dr. Abdelaziz BOUAABID

X Expert Judiciaire dans la
Branche Médecine générale

Route Essaouira La Ghiata Province - Safi

DR. ABDELAZIZ BOUAABID
ROUTE ESSAOUIRA LA GHIATA PROVINCE - SAFI
161033980

Cachet du Médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/3/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES TAUX ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Le 26/01/2022	Acte de Consultation	1	162.000	Dr. Abdelaziz BOUAFAD Expert Judiciaire dans la Branche Médecine générale pour la Province - Sa Signature : 07/01/2022
Le 01/02/2022	Acte de Consultation	1	162.000	Dr. Abdelaziz BOUAFAD Expert Judiciaire dans la Branche Médecine générale pour la Province - Sa Signature : 07/01/2022

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Rouge Montant de la Facture
DR. BARCET	26/01/2022	590,00 DA
DR. BARCET	01/02/2022	339,00 DA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the H-D-B coordinate system, which consists of three axes: H (vertical), D (horizontal to the left), and B (vertical downwards). The molecule's structure is visualized as a series of points connected by lines, representing the positions of atoms relative to these axes. The points are labeled with numbers (1 through 8) and letters (H, D, B) to indicate their specific locations.

(Création, remont, adjonction)

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. ABDELAZIZ BQUAABID

Médecine Généraliste

Diplômé de la Faculté de Médecine et la Pharmacie - Rabat



الدكتور عبد العزيز بو عبيد

الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة

Nom:
Prénom:
Poids:
Age:

ORDONNANCE

Lghiat le:

0112252022 !

Dit Abdei
Albert Jules
Branche Mé
Route Essaouira
Tel. 01-87-28
Lafif
me

17/0

AD 0 5700 met formsy
Dr. Abor Expert J.
Branche M.
Route Essaouira
Tél: 01-01-01-01
114 ep 1 g' a m'sde

159.30.

1

Elo + ral qd'0
Sep 1 'Leski'

62%
1

5

TRE'S PALS

Sept 24

Dr. Abdellaziz BOUAABID
Expert Judiciaire dans la
Médecine générale
La Laghate Province
27.29.02.06

~~Laureat de la faculte de pharmacie
Dar. Lamine Route Nationale
Tél : 06 88 49 29 86 / 06 52~~

طريق الصويرة لخليات Tel. 07.67.29.02.00 إقليم آسفى الهاتف: Essaouira

Route d'Essaouira Lghiat Province Safi Tél: 07.67.29.02.00

100,40

Brexin

Brexin®

20 comprimés effervescents

PROMOPHARM S.A.



6 118000 241171

Urispas® 200 mg

30 comprimés pelliculés



6 118000 020653

LOT

211881

F.X.P.

07/2024

PP.V

62,50

Dr. Abdelaziz BOU

Expert judiciaire dans
Branche Médecine générale

Unité Essaouira Layniate Province - Safi

Tél: 07.67.29.02.00

10,40

62,50

FLOTRAL® 10 mg

30 comprimés à
libération Prolongée

Voie orale



6 118001 300150



ADO 500 mg

Boîte de 50 comprimés pelliculés



118000 090014

LOT : 6366
UT. AV: 02-24
P.P.V : 17 DH 50

Dr. ABDELAZIZ BOUAABID

Médecine Générale

Diplômé de la Faculté de Médecine
et la Pharmacie - Rabat



Tel: 06.67.29.02.00

الدكتور عبد العزيز بوعبيد

الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة

بالرباط

Nom:

Prénom:

Poids:

Age:

ZENOUKHA.

Habiba

7949

15/9/84

ORDONNANCE

Lghiat le:

28

/ 01 / 84

66,00 + 2 172,00

Oscarban 4.T. Dom

Sop 1 j

62,00

Urosta 45 mg

184,00

1 qd

du mat. cp N°

153,30

Derminox

Dr. Abdelaziz BOUAABID
Expert judiciaire dans la
Branché Médecine générale
Route Essaouira Layhia Province Safi
Tél: 06.67.29.02.00

20,00

Febrex adulte peint
n° 1 et 20

طريق الصويرة لغيات إقليم آسفي الهاتف: 07.67.29.02.00

Route d'Essaouira Lghiat Province Safi Tél: 07.67.29.02.00

84, + 2 168,00

SELENIO plus

590,00

Dr. Abdelaziz BOUAABID
 Expert Judiciaire dans la
 Branche Médecine générale
 Route Essabouira Layniate Province - Safi
 Tél: 07.67.29.02.00

LOT: 0004
 PER: 12-24
 PPV: 84.00DH

LOT: 0004
 PER: 12-24
 PPV: 84.00DH



→ 86,00



→ 86,00



Permixon 160 mg
30 GÉLULES



→ 153,30



PHARMED[®]
 LOT: 4423
 UT.AV 10-24
 PPV: 20DH00



PPV: 14DH00
 PER: 08/24
 LOT: K2193

UROSTA[®]

Oxybutynine 5 mg
60 Comprimés sécables



PPV: 62DH70
 PER: 07/24
 LOT: K1566